

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 12 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-109

Objet : Conventions d'Université Côte d'Azur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration ;

Approuve les conventions d'Université Côte d'Azur recensées selon les tableaux annexés à la présente délibération.

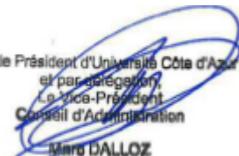
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **24**

Fait à Nice, le 12 juillet 2022


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-109**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 21 JUILLET 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de Justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
224	CHPF	C. PANERO	Faculté de Médecine	M. P. BAQUE	23/05/2022	formation	Convention DRH en lien avec la convention n° 223 présentée au CA du 13/06/2022 ; modalités d'organisation et de déroulement de la formation intitulée « Diplôme Inter-Université, Réanimation Métabolique » dispensée par l'Université d1; Nice Côte d'Azur au bénéfice de neuf (9) agents du Centre hospitalier de la Polynésie française.	année universitaire 21-22	9 513 €	NEANT

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet	Montant HT	GESTION
2022/164	2022/03/01	Convention de reversement	Dialogue stratégique et de gestion : Arch AI Story	CNRS DR20	CEPAM/CNRS UMR7264	Isabelle Thery	Signé	32.0	2021/01/01	0,00 €	Université Côte d'Azur
Nombre pour Convention de reversement : 1										0,00 €	
2022/151	2022/04/04	Projet DiRVED	CCO M.Henri LANTERI		LJAD CNRS UMR7293	Philippe Stee	Signé	12.0	2021/10/01	0,00 €	Université Côte d'Azur
2022/202	2022/04/25	Projet DiRVED	CCO Benjamin PRISSE		GREDEG/CNRS UMR7321	Jean-Pierre Allegret	Signé	6.0	2021/12/01	0,00 €	Université Côte d'Azur

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
1	Association E E P S	Jérémie GIBON	UCA	Régis Brandinelli	25/01/2022	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Amphithéâtre 2, Rémi Radel : les assises de l'EPS	3 heures		
2	Association Humanice	Linda DEBZA-RICHMOND	UCA			Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Patio + Hall : Gala Humanice	5 heures et 30 minutes		
3	District de la Côte d'Azur FFF	Edouard DELAMOTTE	SITE PLAINE DU VAR	Philippe Guetti	25/05/2022	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Amphithéâtre 2, Rémi Radel : Organisation de la réunion annuelle des arbitres	4 heures	X	
4	Les Entreprises éphémères pour l'emploi	Didier KRIEF	SITE PLAINE DU VAR	Philippe Guetti		Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Salle 103, Salle 204, Salle 205 et Salle 206, Hall d'accueil et Patio 1 STAPS : 1. former des coachs et formateurs présents ; 2. organisme de formation : dispositif d'accompagnement de retour à l'emploi, accueil des participants, les Job mentors, les partenaires et la presse.	4 jours ; 26 jours	X	
5	Ligue Sud du Sport Universitaire	Philippe GARS	UCA	Régis Brandinelli	03/01/2022	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Salle de combat, le gymnase Sports collectifs : la conférence anglaise, compétition regroupant des boxeur(es) de PACA et AURA pour la qualification au Championnat de France universitaire	8 heures		
6	Olympic Nice Natation	J.MONNOT	SITE PLAINE DU VAR	Philippe Guetti	10/02/2022	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Le Gymnase du Campus Staps 1 : Utilisation des installations de gymnastique	9 mois	X	
7	Olympic Nice Natation	J.MONNOT	SITE PLAINE DU VAR	Philippe Guetti		Avenant de la convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Le Gymnase du Campus Staps 1 : Utilisation des installations de gymnastique	4 jours	X	
8	Odyssee Verticale	Pascal Maurice CLEMENTI	SITE PLAINE DU VAR	Philippe Guetti	02/06/2022	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux relevant du domaine public	Deux espaces Extérieurs : Montage, animation et démontage d'ateliers sportifs ou ludiques ; par exemple course de karting à pédales	5 heures	X	

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	Association ISPRS 2020	Nicolas PAPANODITIS Président	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	03/06/2022	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles Congres ISPRS du 05/06/2022 au 17/06/2022	13 jours	3 288 euros TTC	
N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
2022-05	EYECOM	Directrice	INSPE	Directeur	03/05/2022	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Mise à disposition du parking du site de Liéguard	05/07/2022	800,00 €	0,00 €
2022-06	LADAPT	Directrice régionale	INSPE	Directeur Administratif	06/05/2022	Convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Mise à disposition de locaux sur le site de Draguignan	25/05/2022 - 24/06/2022	3 245,87 €	0,00 €
TOTAUX									4 045,87 €	0,00 €